

DECISION
du Comité de Ministres Benelux
portant nomination du secrétaire général
de l'Union Benelux

M (2017) 9

Le Comité de Ministres Benelux,

Vu l'article 19 du Traité instituant l'Union Benelux,

Considérant les discussions des Premiers ministres du Benelux lors du Sommet Benelux tenu le 3 octobre 2016 à Schengen sur la nomination du nouveau Collège des secrétaires généraux et du secrétaire général,

A pris la présente décision :

Article 1^{er}

Monsieur T. Antoine, de nationalité belge, est nommé secrétaire général de l'Union Benelux.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le 1^{er} avril 2017.

Fait à *la Haye*, le *29 mars 2017*.

Le Président du Comité de Ministres,

